

Tous ensemble pour relancer l'Europe

Bilan de la présidence allemande
du Conseil de l'Union européenne

1er juillet au 31 décembre 2020



Table des matières

Introduction | Page 2

La réponse européenne à la pandémie de Covid-19 | Page 4

Une Europe plus forte et plus innovante | Page 6

Une Europe juste | Page 8

Une Europe durable | Page 10

Une Europe de la sécurité et des valeurs communes | Page 12

Une Union européenne capable d'agir pour un ordre international
fondé sur des règles | Page 14

Introduction

Notre présidence du Conseil s'est déroulée dans un contexte de défi extrême pour l'Union européenne. Notre objectif était de surmonter la pandémie ensemble et d'en atténuer les conséquences, de gérer les grands processus de transformation de notre époque, tels que le changement climatique et la transition numérique, de renforcer la capacité d'action vers l'extérieur et de mieux préparer l'UE aux crises de l'avenir.

Nous avons relevé ces défis, formulé des réponses communes européennes et assumé nos responsabilités à l'échelle internationale.

À travers l'accord sur le cadre financier pluriannuel et l'instrument de relance « Next Generation EU », nous avons envoyé un signal fort de solidarité et de capacité d'avenir européennes. Cet accord est un grand succès pour l'Europe entière. De plus, en parvenant à un accord au sujet d'un mécanisme de conditionnalité protégeant le budget et les intérêts financiers de l'UE, nous avons obtenu que ce budget soit aussi protégé en cas d'infraction contre les principes de l'État de droit dans un État membre. Portée par le compromis global, la conclusion des négociations en trilogue concernant la grande majorité des programmes et des règlements sectoriels a permis d'atteindre un autre objectif important. L'instrument temporaire de relance, en particulier, est une vraie innovation, tant pour son contenu que du point de vue conceptuel. Ceci laisse désormais la voie libre pour franchir les étapes restantes, notamment la ratification de la décision sur les ressources propres, afin de pouvoir verser le plus vite possible les fonds attendus d'urgence pour la relance économique et sociale de l'UE.

Nous avons fait vivre notre slogan « Tous ensemble pour relancer l'Europe » à tous les niveaux et dans tous les domaines :

- Nous sommes parvenus à prendre ensemble des mesures pour surmonter la pandémie de Covid-19, à améliorer systématiquement la coopération et la coordination au sein de l'UE dans ce domaine, et à jeter les bases d'une relance économique et sociale durable en Europe.
- Pour une Europe plus forte et innovante, nous avons continué à développer la souveraineté numérique, la compétitivité et une architecture financière durable de l'UE en matière fiscale.
- Nous nous sommes engagés avec succès en faveur d'une Europe juste, de la cohésion sociale, de la protection sociale et de la solidarité.
- Pour une Europe durable, nous avons en particulier préparé le terrain afin de pouvoir devenir le premier continent climatiquement neutre d'ici 2050.
- Nous avons repris le débat important sur le droit d'asile et la migration et l'avons vivement encouragé parmi les États membres.
- Nous avons renforcé nos valeurs communes, en particulier pour les questions d'État de droit. La sécurité des citoyennes et des citoyens aura été l'une des priorités de notre travail, y compris en ce qui concerne les défis lancés par les technologies modernes.
- Nous avons amélioré la capacité d'action de l'Europe vers l'extérieur et avancé pour renforcer l'ordre multilatéral et surmonter les crises actuelles.



Le 24 décembre 2020, la Commission européenne et le Royaume-Uni ont conclu un accord de commerce et de coopération exhaustif. Cet accord est d'une profondeur et d'une ampleur sans précédent. Il pose de nouvelles bases pour les relations entre l'UE et le Royaume-Uni et constituera également à l'avenir le fondement d'un partenariat étroit. L'accord s'appliquera, à titre provisoire dans un premier temps, à partir du 1er janvier 2021. Cela permettra au Parlement européen d'examiner et d'approuver l'accord en 2021. En tant que présidence du Conseil, nous avons soutenu la Commission européenne dans toutes les phases de négociation et veillé en particulier à préserver l'unité de l'UE à 27 pendant toute la durée des négociations.

De concert avec nos partenaires de trio, le Portugal et la Slovaquie, nous poursuivrons au-delà de notre présidence du Conseil notre engagement pour relancer l'Europe tous ensemble.

La réponse européenne à la pandémie de Covid-19

La pandémie de Covid-19 a laissé son empreinte sur notre présidence – mais elle a aussi montré que l'Europe, particulièrement en temps de crise, est prête à faire preuve d'une solidarité hors du commun et à assumer des responsabilités à l'échelle internationale. Afin de pouvoir faire face efficacement à la pandémie et à ses conséquences, nous avons assuré la capacité d'action du Conseil, amélioré la coordination entre l'Union et les États membres, et posé les jalons de la relance économique et sociale au sein de l'UE. Nous avons entamé en parallèle un processus visant à mieux préparer l'Europe à faire face aux défis de l'avenir.

Une sortie de crise commune et coordonnée

Ensemble, nous avons systématiquement amélioré la coopération entre l'UE et les États membres en réponse à cette pandémie qui perdure.

- Nous avons intensifié la coordination des mesures entre l'UE et ses États membres, ces mesures ont désormais un fondement commun (par ex. en harmonisant l'évaluation de la situation).
- Deux recommandations du Conseil créent un cadre commun. Celui-ci comprend notamment des règles communes pour une approche concertée des mesures visant à contenir la pandémie, et il nous a permis d'augmenter la transparence concernant les mesures limitant la libre circulation au sein de l'UE, qui sont temporairement nécessaires. Un travail volumineux a été réalisé en amont pour permettre la reconnaissance réciproque des tests antigéniques rapides.
- Grâce à l'augmentation des fonds de l'instrument d'aide d'urgence au sein de l'Union européenne et des contributions bilatérales, plusieurs accords ont été conclus pour un approvisionnement de toute l'Europe en vaccins contre la Covid-19. L'UE lance ainsi un signal fort de cohésion, afin de porter assistance équitablement à toutes les citoyennes et à tous les citoyens.
- L'emploi efficace du Système d'alerte précoce et de réaction (SAPR) et du Mécanisme de protection civile de l'UE (MPCU) a considérablement facilité la prise en charge en soins intensifs de patients atteints de la Covid-19 provenant d'autres États membres de l'UE.
- Enfin, nous avons, de concert avec la Commission européenne, assuré l'interopérabilité des applications d'alerte et de traçage d'infections au coronavirus pour alerter et tracer plus efficacement et plus tôt les contacts transfrontaliers.

Une reprise économique et sociale durable

Grâce à des décisions innovantes, nous avons créé les conditions nécessaires pour surmonter les conséquences économiques et sociales de la pandémie.

- Avec l'adoption du cadre financier pluriannuel 2021-2027, de l'instrument de relance temporaire et de la décision du Conseil relative aux ressources propres ainsi que du budget 2021 de l'UE, nous avons posé les jalons d'une relance économique et sociale durable de l'UE, qui promeut simultanément la transformation écologique et numérique. Grâce à REACT-EU, qui fait partie de l'instrument de relance, les régions européennes obtiennent ainsi, par exemple, 50,6 milliards d'euros en fonds supplémentaires.



- Suite aux décisions du Conseil prises à l'automne, 90,3 milliards d'euros sont par ailleurs disponibles pour un soutien temporaire à l'atténuation des risques de chômage en cas d'urgence (SURE) à l'intention des dispositifs nationaux de chômage partiel.

Tirer pour l'Europe les bonnes leçons de la crise

Parallèlement à notre gestion commune de la pandémie et de ses conséquences, nous avons tiré les premières leçons en matière de santé, de protection civile, de logistique et de menaces hybrides et enclenché des processus ciblés, afin que l'UE puisse réagir encore mieux face aux défis futurs.

- À travers les conclusions du Conseil, les États membres ont unanimement posé les jalons d'une meilleure gestion de crise par l'UE et se sont prononcés en faveur d'un renforcement du Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC).
- Un accord politique a également été conclu en faveur du programme de l'UE pour la santé EU4Health et des mesures assurant l'approvisionnement en produits pharmaceutiques dans l'UE, afin d'éviter ou du moins de réduire durablement les pénuries.
- Concernant la réforme du Mécanisme de protection civile de l'Union (MPCU) visant à mieux affronter les situations de crise, nous avons obtenu une orientation générale et entamé les négociations en trilogie.
- Les points essentiels d'un plan de pandémie et d'urgence permettent désormais de mieux préparer les flux de marchandises européens et les chaînes logistiques pour faire face à une crise.
- Nous avons renforcé la résilience et la défense contre les menaces hybrides, y compris contre la désinformation, par un accord sur des mesures clés dans les conclusions du Conseil.

Notre responsabilité internationale face à la pandémie de Covid-19

À l'échelle internationale, nous avons montré ensemble que l'Europe est un partenaire fort et solidaire, qui assume ses responsabilités.

- Pour une distribution mondiale équitable des vaccins, des médicaments et des diagnostics, nous avons soutenu sans relâche l'initiative multilatérale « Accélérateur d'accès aux outils Covid-19 ». L'UE contribue à hauteur de 500 millions d'euros à son pilier vaccins (COVAX).
- À travers les conclusions du Conseil, nous avons soumis des propositions essentielles de l'UE pour le renforcement de l'OMS en matière de santé mondiale, notamment pour sa capacité de prévision et de réaction face aux crises sanitaires et pour un rôle moteur de l'UE dans ce processus.
- Les conséquences socio-économiques de la pandémie nous ont tout particulièrement poussés à soutenir, par les conclusions du Conseil, les droits de l'homme et la dignité du travail dans les chaînes d'approvisionnement mondiales pour une gestion durable des entreprises et une mise en œuvre du Programme de développement durable des Nations Unies à l'horizon 2030.

Une Europe plus forte et plus innovante

Au cours de notre présidence du Conseil, nous avons œuvré dans les domaines de la transformation numérique, de l'économie et des finances afin d'aider l'Europe à sortir de la crise et de préparer l'avenir. Nos priorités ont été le développement de la souveraineté numérique, le renforcement de la compétitivité et une architecture financière durable de l'UE.

Développement de la souveraineté numérique de l'UE

Nous avons posé les jalons essentiels afin de développer la capacité d'action numérique de l'Europe, notamment dans les domaines de l'infrastructure et de la politique des données, et afin de faire en sorte que les normes et les valeurs européennes soient également renforcées dans le secteur numérique.

- L'accord politique en trilogue sur le Programme « Europe numérique » et des investissements ambitieux dans la transformation numérique (au moins 20 % des fonds provenant de la « facilité de reprise et de résilience ») représentent le socle financier sur lequel s'appuieront les prochains travaux ambitieux. La « boussole numérique » demandée par le Conseil européen, attendue pour début 2021, permettra de documenter concrètement les objectifs de l'UE à l'horizon 2030.
- À travers la déclaration au sujet de la fédération européenne de l'informatique en nuage, nous avons créé un cadre de référence commun européen pour une infrastructure de données sécurisée et souveraine.
- Concernant les politiques de données, nous avons lancé des négociations au sujet de la gouvernance des espaces de données européens communs et adopté des conclusions, notamment au sujet de l'espace européen des données de santé.
- À travers une déclaration, nous avons lancé une initiative européenne sur les microprocesseurs et les semi-conducteurs, afin de réduire la dépendance européenne des microprocesseurs en provenance d'États tiers.
- Nous avons renforcé les valeurs européennes à l'ère du numérique, notamment par une « Déclaration de Berlin sur la société numérique et la transformation numérique basée sur des valeurs », par des conclusions du Conseil sur la transformation numérique et l'environnement, par des conclusions de la présidence sur les droits fondamentaux dans le contexte de l'IA et de la transformation numérique, en engageant un débat politique sur une approche européenne de l'intelligence artificielle et par des conclusions du Conseil sur la propriété intellectuelle.
- Avec la déclaration de Passau, nous avons montré à quoi devrait ressembler le futur espace des données de mobilité.
- Avec l'accord politique en trilogue sur la mise en place du Centre européen de compétence en cybersécurité, nous renforçons le secteur européen de la cybersécurité.

Renforcement de la compétitivité

Dans les domaines du marché unique, de la politique industrielle, de la politique de réglementation et de concurrence, et de la politique structurelle, nous sommes parvenus à prendre des mesures importantes en faveur de la relance, mais aussi à investir dans la viabilité de l'économie européenne.

- Avec l'accord politique en trilogue sur le programme pour le marché unique et sur le programme-cadre de l'UE



pour la recherche et l'innovation Horizon Europe, nous posons les jalons d'une politique européenne tournée vers l'avenir dans les domaines de la compétitivité (notamment des PME), du marché unique, du savoir, de la recherche et de l'éducation.

- À travers des conclusions du Conseil, nous sommes parvenus à des accords sur des domaines d'action clés pour renforcer la viabilité du marché intérieur et sa résilience face aux crises.
- Avec les conclusions du Conseil sur la politique industrielle, nous avons souligné l'importance de l'industrie pour la relance économique ainsi que pour la transformation écologique et numérique, et sommes convenus d'initiatives essentielles pour améliorer la compétitivité, notamment en renforçant les technologies clés. À travers des impulsions concrètes pour davantage d'efficacité des marchés publics, les conclusions du conseil sur les marchés publics préparent le terrain pour des investissements publics qu'il est urgent de réaliser.
- Grâce aux conclusions du Conseil pour une meilleure réglementation, nous préparons le cadre réglementaire pour l'avenir, en utilisant davantage les sas réglementaires et les clauses d'expérimentation pour tester les innovations.
- Grâce au plus vaste accord politique obtenu sur le paquet législatif des fonds structurels européens, nous avons posé les jalons d'une politique moderne, qui joue un rôle clé dans la relance économique et dans le renforcement de la compétitivité.
- Avec la stratégie « New Mobility Approach », nous avons impulsé durant notre présidence du Conseil l'orientation future de la politique de transport européenne vers la durabilité et la protection du climat, l'innovation et la résilience.
- À travers plusieurs conclusions du Conseil, nous avons contribué à faire avancer le développement de l'espace européen de la recherche et notamment lancé une initiative de recherche et d'innovation commune sur l'hydrogène vert.
- La signature de la déclaration de Bonn sur la liberté de la recherche scientifique lance un signal important pour le renforcement du socle de valeurs communes dans l'espace européen de la recherche et dans la coopération mondiale.

Architecture durable des marchés financiers, politique budgétaire stable et équité fiscale

Dans le domaine financier, nous avons renforcé les fondements de l'architecture des marchés financiers, ainsi que la capacité de réaction en cas de crise.

- Les conclusions du Conseil pour une fiscalité équitable et efficace et pour le renforcement de la lutte contre le blanchiment de fonds et contre le financement du terrorisme nous ont permis de lancer des signaux forts. Nous sommes parvenus à obtenir un accord décidant d'une révision de la directive sur l'assistance mutuelle pour renforcer la coopération entre les administrations et la transparence.
- Afin de faciliter le financement de la reprise économique à travers les marchés financiers, un accord avec le Parlement européen a été obtenu, portant sur une adaptation ciblée du cadre juridique pour les marchés financiers européens. Plusieurs conclusions du Conseil ont par ailleurs permis de définir les priorités pour le développement à long terme de l'union des marchés des capitaux.
- Afin de mieux profiter à l'avenir des opportunités que présente la transformation numérique pour le secteur européen des services financiers, nous avons fait avancer les négociations sur le cadre juridique visant à renforcer la résilience opérationnelle du secteur financier, et sur les actifs cryptographiques.
- Nous avons adopté des conclusions du Conseil afin de rendre l'union douanière européenne plus cohérente et plus forte.

Une Europe juste

La pandémie de Covid-19 a engendré des effets négatifs profonds et durables dans la vie quotidienne de nombreuses Européennes et de nombreux Européens, et accentué les inégalités. D'où l'importance cruciale de notre mobilisation en faveur de la cohésion sociale, de la protection sociale et de la solidarité, qui sont les piliers porteurs d'une Europe juste.

Renforcement de la dimension sociale et de la cohésion sociale

Nous avons fait avancer la mise en œuvre du socle européen des droits sociaux.

- Nous avons entamé les négociations sur la création d'un cadre européen des salaires minimaux adéquats, nous avons fait avancer les négociations en trilogue concernant les règlements sur la coordination des systèmes de sécurité sociale, nous nous sommes prononcés, à travers des conclusions du Conseil, en faveur du renforcement du revenu minimum durant la pandémie de Covid-19 et au-delà, et nous avons préparé la nouvelle stratégie européenne pour les personnes handicapées. En outre, nous avons aussi soutenu les familles à faibles revenus par des conclusions du Conseil.
- Dans les conclusions du Conseil, nous nous sommes prononcés en faveur de meilleures conditions de travail pour les travailleuses et travailleurs saisonniers et autres travailleurs mobiles, et un échange de vues dans le cadre du Conseil nous a permis de faire des avancées importantes vers une initiative législative pour des conditions de travail équitables et la protection sociale dans l'économie des plateformes.
- Dans la déclaration d'Osnabrück, nous sommes convenus d'actions concrètes permettant d'orienter la formation professionnelle vers la transformation écologique et numérique. Dans le cadre du trilogue, nous sommes parvenus à un accord visant à élargir la mobilité de l'enseignement dans le cadre d'Erasmus + à tous les secteurs éducatifs.
- Dans les conclusions du Conseil sur l'éducation numérique, nous avons souligné son importance dans tous les secteurs éducatifs comme faisant partie d'un changement de culture.

Participation équitable

En termes de politique d'égalité, nous avons poursuivi avec détermination notre objectif de parvenir à une participation équitable de tous à l'ensemble de notre société. Sur la base de notre déclaration commune du trio de présidences pour plus d'égalité entre les femmes et les hommes, nous allons persévérer pour faire avancer nos initiatives.

- Dans les conclusions du Conseil sur la réduction de l'écart de rémunération entre hommes et femmes, nous nous sommes penchés sur les améliorations à apporter à la valorisation et à la distribution du travail rémunéré et aussi du travail de soin non rémunéré, nous avons tenu une conférence internationale afin de rendre plus visible la première stratégie de la Commission pour les LGBTIQ et l'intersectionnalité, et avons adopté des conclusions au sujet de l'égalité des sexes dans le domaine culturel. Ceci souligne son importance en tant que clé du renforcement de la diversité culturelle au sein de l'UE.
- En instaurant un service d'urgence téléphonique européen, nous souhaitons mieux protéger les femmes contre la violence, tout particulièrement en ces temps de pandémie. Nous nous sommes mobilisés en faveur de la ratification de la Convention d'Istanbul par tous les États membres et avons soutenu la Commission dans ses efforts pour une adhésion de l'UE.



- Avec les conclusions de la présidence concernant le Plan d'action III sur l'égalité entre les hommes et les femmes de la Commission, nous avons rendu hommage au rôle des femmes dans l'action extérieure de l'UE.
- Nous avons avancé dans le travail sur la recommandation du Conseil sur l'égalité, l'inclusion et la participation des Roms.

Promotion d'une société civile active, de la cohésion sociale et de la protection de toutes les générations

Nous nous sommes tout particulièrement mobilisés pour faire en sorte que toutes les générations puissent participer activement à notre société. Nous avons promu une démocratie vivante et les échanges culturels en Europe.

- Avec la recommandation du Conseil « Un pont vers l'emploi – Renforcer la garantie pour la jeunesse », nous avons ouvert la voie à un meilleur soutien aux jeunes sur le marché du travail.
- Avec l'agenda européen pour le travail des jeunes, nous avons créé un cadre permettant de promouvoir les diverses activités des jeunes dans tous les domaines de notre société.
- Nous nous sommes prononcés, dans les conclusions du Conseil, pour une plus large participation des personnes âgées à l'ère numérique.
- Grâce à notre programme culturel innovant « Earth Speakr », d'Olafur Eliasson, nous avons donné aux enfants de toute l'Europe l'opportunité de faire entendre leur voix de manière créative dans le débat sur l'avenir de notre planète, et de nombreux autres projets culturels ont contribué à un espace public européen.
- Nous avons augmenté la transparence au niveau de l'UE par des mesures concernant la législation européenne (publication de documents, communication) et obtenu un accord en trilogue sur un « registre de transparence », dans lequel les représentants d'intérêts doivent s'inscrire s'ils souhaitent échanger avec les institutions européennes.
- Nous avons fait avancer la déclaration commune et la préparation de la Conférence sur l'avenir de l'Europe, et ainsi créé les conditions nécessaires afin que le signal de départ de cet important et vaste dialogue avec les citoyennes et les citoyens de toute l'Europe puisse être donné le plus vite possible.

Une Europe durable

En ce qui concerne la politique climatique, nous avons consolidé le rôle pionnier de l'UE au niveau international en achevant les négociations au sein du Conseil sur le nouvel objectif climatique de l'UE pour 2030 et sur la nouvelle législation européenne sur le climat. Ceci nous a permis simultanément de faire avancer les processus de transformation économiques, technologiques et sociaux nécessaires afin que, d'ici 2050, l'Europe soit le premier continent climatiquement neutre et que le Programme 2030 puisse être mis en œuvre.

Une politique climatique, environnementale et énergétique audacieuse

Nous avons œuvré avec détermination afin de progresser dans la réorientation de la politique européenne en matière de climat, d'environnement et d'énergie suivant les critères de l'accord de Paris sur le climat et du pacte vert pour l'Europe.

- En concluant les discussions au sein du Conseil sur la législation européenne sur le climat, y compris une augmentation de l'objectif de réduction des gaz à effet de serre de l'UE d'ici 2030 à au moins 55 % en dessous des valeurs de 1990, nous avons apporté une contribution essentielle à la mise en œuvre du pacte vert européen. Avec cette révision de l'ambitieuse contribution européenne à l'accord de Paris, nous nous positionnons en pionnier au niveau mondial pour les questions climatiques.
- Afin d'amortir les conséquences économiques et sociales de cette politique climatique ambitieuse, un nouveau Fonds pour une transition juste sera mis en place, et nous avons obtenu un accord politique à ce sujet entre le Conseil et le Parlement européen. Au total, au moins 30 % des fonds du cadre financier pluriannuel et de l'instrument de relance seront investis dans la protection du climat, et la biodiversité sera renforcée par un nouvel objectif de dépenses.
- Le Conseil a proclamé son soutien aux objectifs de la stratégie européenne en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030 et posé ainsi les jalons d'une participation engagée de l'Union aux négociations sur le nouveau cadre mondial pour la diversité biologique après 2020 sous l'égide de la Convention sur la diversité biologique.
- Dans les conclusions du Conseil, nous avons décidé de promouvoir la transition vers une économie circulaire à gestion efficace des ressources, de mieux utiliser les technologies numériques pour la protection de l'environnement et du climat, et de minimiser la consommation d'énergie et de ressources des infrastructures numériques.
- Nous avons créé les conditions nécessaires à l'amendement du cadre énergétique pour atteindre le nouvel objectif climatique de l'UE à l'horizon 2030. À travers les conclusions du Conseil, nous nous sommes engagés en faveur de conditions-cadre européennes pour le développement transfrontalier des énergies renouvelables (notamment dans le domaine de l'énergie éolienne en mer) et pour le développement de marchés et infrastructures européens et mondiaux pour l'hydrogène.
- Afin que la mobilité en Europe devienne plus durable et plus abordable, nous avons décidé au sein du Conseil d'amender la directive Eurovignette avec une différenciation du CO². Avec la présentation du TransEuropExpress (TEE 2.0), nous avons par ailleurs apporté une contribution importante au renforcement du transport ferroviaire longue distance de voyageurs.



Durabilité de l'agriculture et de la pêche pour des zones rurales viables

Nous sommes parvenus à renforcer les fondements de notre agriculture et de notre pêche dans le sens d'une pérennité économique et écologique.

- Avec l'orientation générale pour la Politique agricole commune (PAC) après 2020, nous avons engagé une réorientation fondamentale vers davantage d'environnement, de protection du climat, des animaux et de la biodiversité dans l'agriculture, et nous assurons simultanément la contribution importante de la PAC au maintien de la compétitivité des exploitations agricoles et de la diversité des structures agricoles de l'espace rural. L'accord sur la directive transitoire sur la PAC après 2020 donne une sécurité permettant de se projeter durant la période transitoire jusqu'en 2022.
- Avec des conclusions du Conseil au sujet de la stratégie « de la ferme à la table », nous avons clairement pris position en faveur d'une agriculture durable et économiquement viable – du producteur au consommateur. Le Conseil a également adopté des conclusions sur le label européen de bien-être animal. Avec les conclusions de la présidence sur un étiquetage des produits alimentaires harmonisé dans l'UE entière, nous avons lancé un signal en faveur d'une transparence accrue en direction des consommatrices et des consommateurs en Europe.
- Les conclusions du Conseil sur la future stratégie de l'UE pour les forêts ont pour objectif de donner à la Commission une orientation en vue d'élaborer cette stratégie annoncée pour 2021.
- Dans le domaine de la pêche, nous sommes parvenus à un accord sur le prochain Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture, et en déterminant pour 2021 les totaux admissibles des captures et les quotas de captures dans les eaux de l'Union européenne ainsi que le volume provisoire des captures de l'UE pour les stocks halieutiques gérés conjointement avec le Royaume-Uni et la Norvège, nous avons apporté une contribution importante à une exploitation durable des ressources halieutiques.
- Nous nous sommes mobilisés en faveur d'un développement territorial et urbain durable et équilibré avec des conclusions du Conseil sur la modification de la Charte de Leipzig et avec l'adoption de l'Agenda territorial 2030.

Une meilleure protection des consommateurs

- Avec la réunion informelle des ministres de la protection des consommateurs a été créé sous la présidence allemande un forum spécial à l'échelon ministériel pour les sujets relevant de la protection des consommateurs.
- Durant notre présidence du Conseil, le trilogue sur le règlement des droits des voyageurs ferroviaires s'est achevé.

Une Europe de la sécurité et des valeurs communes

Au cours de notre présidence, notre engagement pour renforcer notre communauté de droit et de valeurs a joué un rôle prépondérant. Même en temps de crise, et justement dans ce contexte, nous avons aussi œuvré afin que l'Europe reste un lieu dans lequel tous les êtres humains puissent se sentir libres et en sécurité, quelles que soient leur origine, leurs convictions ou leur conception du monde. Par ailleurs, nous avons aussi fait preuve d'engagement pour ouvrir le débat important sur une politique européenne de migration et d'asile sur la base des propositions de la Commission européenne, et avons ainsi ouvert la voie à une réforme ambitieuse.

Consolidation des valeurs fondamentales et des droits fondamentaux

Dans le domaine des valeurs fondamentales, nous sommes parvenus à mettre en place des échanges constructifs au sujet de l'État de droit, mais aussi, plus largement, à renforcer notre base commune de valeurs.

- Nous avons instauré un nouveau dialogue sur l'État de droit au sein du Conseil. Sur la base du nouveau rapport annuel de la Commission, nous avons mené une première discussion horizontale et une première discussion spécifique par pays sur la situation dans cinq États membres. Cette discussion spécifique par pays a vocation à se dérouler dorénavant à un rythme semestriel.
- Malgré les conditions difficiles de la pandémie, le Conseil s'est penché en détail sur les deux procédures de l'article 7 pour la protection de nos valeurs fondamentales communes.
- Les négociations sur l'adhésion de l'UE à la Convention européenne des droits de l'homme ont repris durant notre présidence.
- Nous avons renforcé la culture et les médias, notamment par un accord politique au sujet du programme « Europe créative », avec une augmentation notable des fonds. Les conclusions du Conseil sur la préservation d'un système médiatique libre et pluraliste sont une prise de position forte pour le pluralisme médiatique et la liberté d'expression.

Renforcement de la sécurité des citoyennes et des citoyens

Dans le domaine de la sécurité, nous avons pu progresser, notamment en ce qui concerne la lutte contre le terrorisme et le crime organisé, ainsi que dans la coopération policière, y compris au sujet des défis du cyberspace.

- Au cours de notre présidence, des attaques en France, en Autriche et en Allemagne ont tristement illustré la menace terroriste en Europe. Dans ce contexte, nous avons souligné, par une déclaration commune entre États membres, notre unité et notre solidarité inaltérables dans la lutte contre toutes les formes de terrorisme. À l'initiative de la présidence allemande, 15 États membres ont déjà nommé des points de contact centralisés pour les victimes du terrorisme.
- Dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, nous sommes parvenus à un accord avec le Parlement européen au sujet d'un règlement pour lutter contre la diffusion de contenus à caractère terroriste en ligne et sommes convenus d'améliorer l'échange d'informations sur les personnes potentiellement dangereuses. Nous avons discuté intensivement au sein du Conseil de la menace émanant de l'extrémisme violent de droite et du terrorisme d'extrême droite, de la lutte contre les discours haineux et contre l'antisémitisme, et aussi adopté une déclaration du Conseil à ce sujet.



- Nous avons adopté des conclusions du Conseil sur la manière de renforcer davantage, concrètement, la sécurité intérieure et la coopération policière transfrontalière (Partenariat européen des forces de police). Ceci a aussi posé les jalons pour l'avenir d'Europol et pour une lutte plus efficace contre le crime organisé, et dans le cadre de ces conclusions nous sommes aussi convenus d'améliorations dans la mise en œuvre du mandat d'arrêt européen.
- Nous avons renforcé la sécurité numérique par une résolution du Conseil sur le cryptage, des échanges sur l'intelligence artificielle et des conclusions du Conseil sur les normes de sécurité informatique pour les appareils reliés à l'internet. Nous avons aussi souligné dans les conclusions du Conseil les opportunités de la transition numérique pour l'accès à la justice.
- Afin d'améliorer la coopération judiciaire en matière civile, nous avons adopté les nouvelles versions du règlement européen sur la signification et la notification et du règlement européen sur l'obtention de preuves.

Relance du débat sur une politique européenne en matière de migration et d'asile

Dans le domaine de la politique de migration et d'asile, nous avons surtout lancé l'important débat sur le nouveau paquet sur la migration et l'asile et avons obtenu de premiers progrès en la matière.

- Nous avons mené des débats intenses au sein du Conseil concernant le paquet sur la migration et l'asile soumis par la Commission, notamment sur le partage solidaire des responsabilités, sur les procédures avant l'entrée sur le territoire, sur le mouvement secondaire de migrants, sur la dimension externe et sur la migration légale. Ce qui a pu être obtenu pour les éléments clés de ce paquet a été rassemblé dans un rapport de suivi, posant ainsi les jalons d'une réorientation ambitieuse.
- Afin d'assurer une protection plus efficace des frontières extérieures, une rapide mise en place du nouveau mandat Frontex et du corps permanent a été développée et soutenue par des recommandations concrètes concernant les mesures de rapatriement.
- Nous sommes parvenus à conclure les négociations avec le Parlement européen portant sur une modernisation complète du système européen d'information sur les visas. À l'avenir, outre un échange automatique des données avec d'autres banques de données de l'UE sur la sécurité et la migration, il sera notamment possible d'accéder dans toute l'Europe aux informations sur les visas pour séjours de longue durée et les titres de séjour nationaux des États membres de l'UE.

Une Union européenne capable d'agir pour un ordre international fondé sur des règles

Durant la présidence allemande du Conseil, l'UE a entrepris de multiples actions concrètes pour la viabilité de ses relations extérieures et de l'ordre multilatéral, et pour surmonter au niveau mondial les défis découlant de la pandémie de Covid-19.

Nos priorités géostratégiques et nos projets essentiels

Pour une action extérieure unie et un rôle géopolitique accru de l'UE, les résultats suivants ont notamment pu être obtenus :

- Par des conclusions du Conseil et une déclaration commune, l'UE a soumis au futur gouvernement des États-Unis une vaste proposition pour une nouvelle coopération transatlantique.
- Le Conseil européen a approuvé la perspective stratégique de mars 2019 comme formant la base des relations entre l'UE et la Chine. En parvenant à un accord politique de principe portant sur un accord global sur les investissements entre l'Union européenne et la Chine, nous avons ouvert la voie à un accord destiné à améliorer l'accès des entreprises de l'UE aux marchés en Chine, à contribuer à la mise en place de conditions de concurrence égales pour les entreprises de l'UE sur le marché chinois et à promouvoir le développement durable, en particulier en ce qui concerne les normes environnementales ainsi que les normes de l'Organisation internationale du Travail. En marge de la rencontre virtuelle des dirigeants de l'UE avec la Chine le 14 septembre 2020, un accord sur les indications d'origine géographique a été signé. Il a aussi été décidé de mener un dialogue de haut niveau UE-Chine sur le climat. Des conclusions du Conseil ont été adoptées suite à l'adoption de la loi de sécurité nationale à Hong Kong.
- En décembre, le partenariat stratégique entre l'UE et l'ASEAN a été décidé, ce qui nous permet d'approfondir nos relations avec cette région.
- Pour la mise en œuvre des cinq principes des relations de l'UE avec la Russie, un état des lieux a été réalisé pour permettre leur application complète à l'avenir. Plusieurs conférences ont eu lieu pour renforcer le partenariat oriental.
- Afin d'approfondir les liens avec les États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, l'UE et les pays ACP ont obtenu la conclusion politique des négociations sur l'accord post-Cotonou.
- Afin d'intensifier les relations bi-régionales entre l'UE et l'Amérique latine, une réunion informelle des ministres des Affaires étrangères des 27 et des pays d'Amérique latine et des Caraïbes s'est déroulée à Berlin.
- Dans le dossier de l'élargissement, nous sommes parvenus à finaliser presque entièrement les cadres de négociation nécessaires pour la première conférence d'adhésion avec l'Albanie et la Macédoine du Nord, sur la base de la nouvelle méthode d'adhésion.



Gestion des conflits et promotion de la paix

L'UE a intensifié son engagement pour la gestion des crises actuelles et des grands conflits internationaux :

- Lors de la conférence internationale des bailleurs de fonds pour l'Afghanistan, l'UE et les États membres se sont engagés à hauteur d'environ 1,2 milliard de dollars US pour l'année 2021.
- En réaction à la fraude électorale au Bélarus et aux répressions contre les manifestants pacifiques, l'UE a adopté plusieurs paquets de sanctions.
- L'UE a adopté des mesures restrictives contre les participants à l'empoisonnement d'Alexeï Navalny.
- Afin de soutenir le processus de Berlin, l'UE a adopté des sanctions contre les acteurs en Libye qui s'opposent à une solution politique au conflit. L'opération IRINI a permis de renforcer la surveillance de l'embargo sur les armes.
- Après des efforts intensifs pour sortir de l'escalade en Méditerranée orientale, le Conseil européen a réitéré sa proposition d'un agenda positif, mais a aussi décidé d'adopter de nouvelles sanctions le 10 décembre, suite aux provocations répétées de la part de la Turquie.
- L'UE a poursuivi son soutien à une solution du conflit au Proche-Orient lors de la réunion informelle des ministres des Affaires étrangères à Berlin, dans le cadre d'un échange avec le ministre des Affaires étrangères israélien et d'une rencontre en visioconférence avec le ministre des Affaires étrangères palestinien.

Les instruments pour une UE forte dans le monde

Des progrès substantiels ont été obtenus pour une mise en œuvre efficace de l'approche intégrée et un renforcement à long terme de la capacité de l'UE à réagir en situation de crise dans son action extérieure. Ceci a aussi pu être obtenu dans le cadre d'une politique commerciale fondée sur des règles et résiliente :

- L'UE a mis en place un régime mondial de sanctions en matière de droits de l'homme, qui s'adresse aux responsables de violations graves des droits de l'homme. Le plan d'action en faveur des droits de l'homme et de la démocratie pour la période 2020-2024 a également été adopté.
- Le centre européen d'excellence pour la gestion civile des crises a été inauguré à Berlin.
- La participation d'États tiers à la coopération structurée permanente (CSP) a été décidée. Ceci ouvre ce cadre d'action dans le domaine de la politique de défense à des partenaires tels que les États-Unis, le Canada, la Norvège et le Royaume-Uni. Cette décision renforce également le pilier européen de l'OTAN et la coopération entre l'UE et l'OTAN.
- La présentation de la première analyse des menaces de l'UE pose les jalons du développement de la « boussole stratégique » en tant que base importante de la politique de sécurité de l'UE.
- Avec la Facilité européenne pour la paix (FEP), au sujet de laquelle un accord politique a été obtenu, l'UE pourra dorénavant mieux soutenir ses partenaires dans leur prise en charge autonome de la responsabilité pour leur propre sécurité.

- Avec l'accord politique en trilogue sur l'instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale (IVCDI), nous avons posé les jalons d'un nouveau financement extérieur plus cohérent, plus efficace et plus flexible.
- Nous avons continué à développer le concept de l'équipe d'Europe, « Team Europe », en tant que marque européenne symbolisant une présentation cohérente dans les partenariats internationaux.
- Par les conclusions du Conseil, les ministres des Affaires étrangères se sont félicités de la création du réseau de diplomatie numérique « Digital Diplomacy Network ». Dans le domaine de la coopération pour le développement, plusieurs initiatives importantes de la « Team Europe » (notamment le pont numérique entre l'Afrique et l'Europe – « African-European Digital Innovation Bridge ») ont pu être lancées.
- La médiation de paix par l'UE a été fortement renforcée par la mise à jour du concept de médiation de l'UE et des conclusions du Conseil à ce sujet.
- En discutant intensivement de la nouvelle orientation de la politique commerciale de l'UE, nous avons lancé un signal pour que les marchés restent ouverts, que le commerce soit fondé sur des règles et que les relations commerciales soient diversifiées.
- L'accord avec le PE sur le règlement d'application permet dorénavant à l'UE d'agir plus efficacement contre les mesures de politique commerciale illégales de la part d'États tiers. L'accord sur le règlement des biens à double usage permettra de mieux harmoniser la compétitivité, les intérêts de sécurité et la protection des droits de l'homme.



Bilan de la présidence allemande du Conseil de l'Union européenne est publié par :

Auswärtiges Amt
Werderscher Markt 1
10117 Berlin

Adresse postale: 11013 Berlin

Téléphone : +49 30 18-17-0

Permanence citoyens : +49 30 18-17-2000

Télécopie : +49 30 18-17-3402

Site internet : www.auswaertiges-amt.de

Courriel : poststelle@auswaertiges-amt.de

De-Mail : poststelle@auswaertiges-amt.de-mail.de

